

Mise à jour de cette page :
La maladie de Lyme
29/01/2026

La
maladie
de Lyme



Les tiques

Les tiques sont des acariens que l'on retrouve principalement en forêt au printemps et en automne. Elles vivent dans des zones boisées et humides, les hautes herbes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains. Elles sont visibles à l'œil nu mais sont de très petite taille.

Qu'est-ce que la maladie de Lyme ?

La maladie de Lyme est une infection bactérienne transmise par une tique. Elle a été décrite pour la première fois aux États-Unis en 1975 à Old Lyme, dans l'État du Connecticut. On la trouve principalement en Europe, en Amérique du nord et en Asie tempérée. Elle est transmise lors d'une piqûre de tique infectée par une bactérie Borrelia. Elle peut toucher les hommes comme les animaux. L'un des premiers symptômes visible est l'apparition d'une rougeur qui s'étend en cercle au point de piqûre, dans les 30 jours après la piqûre.

L'infection est souvent sans symptômes. Cependant, elle peut provoquer une maladie invalidante : des formes disséminées précoces ou tardives avec des symptômes neurologiques, articulaires, cardiaques, cutanés... Il y a par ailleurs des interrogations sur d'éventuelles formes chroniques.

Source : Santé Publique France, 2020 et 2021. Dernière mise à jour le 29/01/2026

Les contaminations humaines sont plus fréquentes à la période d'activité maximale des tiques, entre le début de printemps et la fin de l'automne. Les personnes les plus exposées sont les professionnels qui travaillent dans la nature (bûcherons, gardes forestiers, gardes chasse, jardiniers, etc.), les amateurs d'activités « nature » (randonneurs et randonneuses en forêt, campeurs, chasseurs, cueilleurs de champignons, etc.). Cette maladie infectieuse est considérée comme étant diagnostiquée. Pour répondre aux interrogations des associations de patients et des professionnels sur les formes multiples des maladies liées aux tiques, les affiches liées au diagnostic et la prise en charge des formes tardives, la mission en charge de la santé a lancé en septembre 2020, le plan national de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmissibles par les tiques.

adresse au grand public. Elle fait le point sur la maladie de Lyme et en parle par les tiques : les définitions, l'état des lieux en Bourgogne-Franche-Comté, la transmission de la maladie, les effets sur la santé, les moyens de prévention, les acteurs compétents, les références importantes.

Consulter la brochure

Ressources pour
comprendre et transmettre
la maladie de Lyme

<https://www.sante-environnement-bfc.fr/wp-content/uploads/2020/06/le-maladie-de-lyme.pdf>

Format :

Brochure

Année :

2020

Auteur :

VASSIEUX L.

Editeur :

ESET Bourgogne-Franche-Comté